26 Mai 1856.

MANDEMENT

DE

Monseigneur l'Evêque des Trois-Rivières

ORDONNANT DES PRIÈRES D'ACTIONS DE GRACES
POUR LE RÉTABLISSEMENT DE LA PAIX

En Europe.

26 MAI, 1856.

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÈQUE DES TROIS-RIVIÈRES ORDONNANT DES PRIÈRES D'ACTIONS DE GRACES POUR LE RÉTABLISSEMENT DE LA PAIX EN EUROPE.

THOMAS COOKE,

Par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du Saint Siège Apostolique, Evêque des Trois-Rivières, etc., etc., etc.

Au Clergé, aux Communautés Religieuses et à tous les fidèles de Notre Diocèse, Salut et Bénédiction en N. S. J. C.

DEJA et depuis longtemps, N. T. C. F., nous avons offert nos prières au ciel pour le remercier du bienfait de la paix accordée à l'Europe ; nous l'avons fait privément et sans solennité. Mais aujourd'hui, nous saisissons avec empressement l'occasion qui nous est présentée de réunir nos vœux à ceux de tout le pays, dans un jour de fête publique, désigné comme jour d'actions de grâces.

S.M.S.
1964
Séminaire de Québec

Oui, N. T. C. F. rendons publiquement honneur, hommage et gloire au Dieu des armées et des combats, qui a soutenu nos frères dans une lutte pleine de dangers, qui a couronné leur courage d'un triomphe complet et qui, dans sa bonté, nous a accordé les bienfaits d'une paix générale.

La guerre est un des fléaux du ciel et, quelqu'heureuse qu'elle puisse être, c'est toujours un malheur pour la terre, à raison des maux innombrables qui l'accompagnent et qu'elle entraîne après elle. Les victoires sont achetées à grand prix, et le plaisir qu'elles causent, est toujours mêlé d'un sentiment pénible. En effet, en apprenant la prospérité de nos armes, les succès des troupes alliées, la déroute des armées ennemies, la chûte des plus fortes places, foudroyées et emportées par des prodiges de valeur qui ont dompté jusqu'aux éléments, nous nous sommes réjouis, nous avons rendu au ciel de dignes actions de grâces, pour la protection qu'il nous accordait. Mais au milieu de tant de succès, toujours achetés trop cher, au prix d'un noble sang et de la vie de tant de frères et d'amis, la patrie et l'Eglise en prières n'ont pas laissé de répandre des larmes, sur les étendards conquis et sur les palmes sanglantes qui attestaient le prix de la victoire. Quoique de loin, tout en exaltant la gloire des vainqueurs, nous avons envisagé avec horreur, ces combats destructeurs, ces massacres, ces ruines, ces incendies, ce pillage, tant de désordres aussi funestes à la religion qu'à la patrie. Et tout en rendant des actions de grâces au Dieu des batailles, nous étions forcés de mêler à nos chants de triomphe des soupirs secrets, sur les maux que nous ne pouvions nous dissimuler, et d'adresser au ciel des vœux ardents pour le retour de la paix.

Enfin, N. T. C. F., cette paix si désirée est descendue des cieux. Elle à été signée à Paris, le 30 mars dernier. Les vainqueurs et les vaincus la reçoivent avec des transports de joie, l'Europe la célèbre par des fêtes brillantes, le monde entier y applaudit. Eh ! pourrait-il en être autrement ? Elle parait sur les ruines sanglantes de deux années d'une guerre désastreuse, et promet des biens mille fois plus doux et plus précieux que tous les triomphes de la guerre. C'est par la paix que les états

fleurissent et que les peuples vivent dans l'union et la concorde ; c'est elle qui favorise l'industrie, les sciences et les arts ; qui maintient l'ordre dans les villes et l'abondance dans les campagnes, qui conserve à la patrie ses citoyens et à l'Eglise ses enfants ; c'est elle enfin qui donne à la religion toute la sainteté et la magnificence de son culte.

Préservés jusqu'à présent, N. T. C. F., des horreurs de la guerre, nous ne saurions apprécier à leur juste valeur les bienfaits de la paix. C'est dans la maladie que l'on connait le prix de la santé, à la mort celui du temps, et dans la guerre celui de la paix. Mais n'attendons pas une triste expérience pour reconnaître ce que nous devons sous ce rapport à la divine Providence. N'est-ce pas elle qui, en plaçant notre pays sous la protection d'un grand empire, nous a fait jouir de tous les avantages de la paix ? N'est-ce pas elle qui a éloigné de nous tous les maux de la guerre, et cela préférablement à tant de contrées qui en sont souvent le théâtre, et qui porteront longtemps l'affreuse image de la désolation. On dirait que, pendant que la justice divine sévit contre des nations et les traite avec une grande sévérité, Dieu réserve pour nous toute sa bonté et toute sa tendresse. Nous n'avons point eu à gémir sur nos campagnes ravagées, nos héritages incendiés, nos provinces subjuguées, nos villes emportées d'assaut, nos maisons pillées, nos citoyens captifs, notre population esclave: non. Le ciel, au contraire, semble avoir pris plaisir à nous combler de ses bienfaits, à nous rendre heureux au sein d'une paix de longue durée.

Puissent donc, N. T. C. F., ces jours de paix, ces années heureuses se multiplier et être l'image du bonheur que nous promet la pacification de l'Europe. Puissions-nous continuer de recueillir les fruits de cette paix et d'en goûter longtemps les douceurs. Mais comment participerons-nous à ces bénédictions, si nous sommes toujours en guerre avec nous-mêmes ; si les dissensions, les discordes, les animosités règnent dans les familles, dans les villages et dans le pays ; si l'on entretient des contestations, des querelles, des procès qui ne finissent point ; si les autorités ne sont point respectées, si les lois sont méprisées, si une partie de notre po-

pulation se soulève contre l'autre, et entretient une division funeste par des distinctions futiles ; ces guerres de conscience et de famille, ces divisions interminables dans la société, causent en petit tous les ravages des grandes guerres, bannissent la paix des cœurs et des familles, troublent le repos et la tranquillité de la société et empêchent de jouir des douceurs de la paix, qui ne sont promises qu'aux hommes pacifiques, selon ces belles maximes de l'Evangile : *Beati mites.....beati pacifici..... ;* bienheureux ceux qui sont doux, bienheureux ceux qui aiment la paix ; et selon cette autre maxime du grand Apôtre des nations : *Solliciti servare unitatem spiritûs, in vinculo pacis ;* conservez entre vous l'union des esprits, dans le lien de la paix.

C'est dans ces sentiments que nous devons recevoir l'heureuse nouvelle de la paix. Réjouissons-nous, N. T. C. F., mais dans le Seigneur. Que notre joie se manifeste par des témoignages d'amour et de reconnaissance, en louant et glorifiant le Seigneur, le Dieu de la paix, par des prières, des exercices de piété et de bonnes œuvres. Loin de nous les divertissements mondains, toujours accompagnés d'excès et de scandale, et qui ne sauraient s'allier aux exercices religieux, que la piété et la gratitude exigent de nous, pour reconnaître dignement les faveurs que le ciel nous accorde. Que les amusements dangereux fassent place à une joie plus chaste et plus pure, à une joie digne de la paix, cette fille du ciel qui se montre à la terre pour le bonheur des humains. L'Eglise nous donne l'exemple d'une réjouissance chrétienne. Elle ouvre ses temples, elle sonne ses cloches, elle désigne un jour d'actions de grâces, elle assemble ses enfants, offre ses prières, le très Saint Sacrifice de la Messe, chante les louanges du Très-Haut, et, dans les transports de sa reconnaissance, elle entonne l'hymne d'actions de grâces, le *Te Deum.*

Imitons son exemple ; faisons retentir nos temples des vœux si doux de la reconnaissance et de l'amour. Prions le Seigneur de faire fleurir l'Eglise et l'Etat dans le sein d'une paix durable, de bénir les nations al-

liées, qui ont combattu dans l'intérêt de l'une et de l'aure. Qu'il leur accorde la prospérité de la terre et les grâces du ciel.

Nous ne devons pas oublier ces généreux guerriers, ces braves enfants de la patrie, nos frères dans la foi, qui ont répandu leur sang pour assurer la paix à l'Eglise et le bonheur des peuples. Nous recueillons les fruits de leurs travaux ; cette paix est le prix de leurs sacrifices, et c'est nous qui en jouissons ; payons-les d'un juste retour. Souhaitons-leur et procurons-leur, par nos suffrages, la paix véritable et éternelle. Oui, qu'ils reposent à jamais dans la paix du Seigneur, *Requiescant in pace.*

A CES CAUSES, le saint nom de Dieu invoqué, Nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit :

1°. Mercredi, 4e jour de Juin prochain, sera consacré, d'une manière spéciale, à remercier Dieu de tous ses bienfaits et, en particulier, du traité de paix et d'amitié conclu entre les plénipotentiaires des puissances alliées et de la Russie, et ratifié par ces mêmes puissances.

2°. Une Messe votive de la Ste. Vierge sera célébrée solennellement, le dit jour, dans toutes les églises paroissiales et conventuelles du Diocèse, avec *Gloria, Credo* et l'oraison *Deus cujus misericordiæ*, sous une même conclusion, sans omettre la mémoire de l'office du jour. Cette Messe sera suivie du *Te Deum*, l'oraison d'actions de grâces, et du *Domine Salvum*, avec l'oraison pour la reine.

3°. Nous désirons que, dans l'après-midi, on prenne quelque temps pour prier pour les âmes de ceux qui sont morts avec le signe de la foi, pendant cette guerre.

Sera le présent Mandement lu et publié au prône des Messes de toutes les églises ou chapelles de Notre Diocèse, où l'on fera l'office divin, le premier dimanche de Juin.

DONNÉ aux Trois-Rivières, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing de Notre Secrétaire, le vingt-sixième jour du mois de Mai de l'année mil-huit-cent-cinquante-six.

+ **THOMAS, Ev. des Trois-Rivieres.**

PAR MONSEIGNEUR,

PH. O. GÉLINAS, Ecel.
Secrétaire.

Certifié,

Secrétaire.

P. S. — M. DE LA ROCHE-HERON, si avantageusement connu, dans ce pays, par ses écrits en faveur de la religion, et notamment par l'ouvrage intitulé : " Les Servantes de Dieu en Canada," se propose de publier, sous peu, un volume assez considérable, au prix modique de cinq chelins, ayant pour titre : " HISTOIRE DE L'EGLISE AUX ETATS-UNIS." Encourager cette publication, c'est rendre à la religion un service important, et acquitter une dette de reconnaissance. Je pense donc vous faire plaisir, en vous annonçant cet ouvrage, et en sollicitant, à la demande de l'auteur, votre souscription pour un certain nombre d'exemplaires, tant pour votre usage, que pour les bibliothèques de votre paroisse. Si cette œuvre toute religieuse vous plait, M. le Secrétaire se chargera volontiers d'inscrire votre nom sur la liste, et de tout ce qui devra s'en suivre.

† THOS. EV. TROIS-RIVIERES.

Imprimerie de l'*Ere Nouvelle*.